

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 10 juin 2024  
à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** - Ouverture de la séance
  - Présentation du rapport de la mairesse aux citoyens des faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure
  - Aucune demande
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 juin 2024.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 mai 2024.
- 10.09** Prendre acte du dépôt du rapport de la mairesse aux citoyens des faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement.

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Accorder un contrat à Construction Vert Dure inc. pour le réaménagement du parc Jean Martucci - Dépense totale de 3 513 351,49 \$, taxes incluses (contrat : 2 993 955,90 \$ + contingences : 299 395,59 \$ + incidences : 220 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2024-006 – 6 soumissionnaires.
- 20.02** Accorder un contrat à Lanco Aménagement inc. pour l'exécution des travaux de réfection et d'agrandissement des terrains de basketball du parc Marcelin-Wilson - Dépense totale de 1 161 555,06 \$, taxes incluses (contrat : 896 868,24 \$ + contingences : 89 686,82 \$ + incidences : 175 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2024-011 - 5 soumissionnaires.

- 20.03** Accorder respectivement à Arboriculture de Beauce inc. et à Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) Itée un contrat pour le service d'élagage post-verglas des arbres publics sous-réseau électrique et hors réseau électrique - Dépense totale de 792 191,36 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 24-20450 - 4 soumissionnaires / Imputation au Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU).
- 20.04** Accorder un contrat à 9030-5814 Québec inc. pour la fourniture et l'installation de dispositifs de signalisation sur divers tronçons de rues dans l'arrondissement - Dépense totale de 379 354,27 \$, taxes incluses (contrat : 344 867,52 \$ + contingences : 34 486,75 \$) - Appel d'offres public 24-20445 - 2 soumissionnaires / Imputation à la réserve développement (346 401,01 \$, net de ristournes).
- 20.05** Accorder un contrat de gré à gré à Arboriculture de Beauce inc. pour des travaux d'essouchement, pour une période de 3 mois - Dépense totale de 73 712,77 \$, taxes incluses / Imputation au Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU).
- 20.06** Accorder un soutien financier de 2163 \$ à Rue action prévention jeunesse pour la réalisation, des tournois locaux estivaux des Jeux de la rue 2024.
- 20.07** Accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à Solidarité Ahuntsic pour le soutien à l'augmentation des coûts locatifs du Centre communautaire Ahuntsic, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.
- 20.08** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 335 895,09 \$ à différents organismes, pour le projet, la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2024) / Approuver les conventions à cet effet.
- 20.09** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 80 000 \$ à différents organismes, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien aux artères commerciales hors-SDC / Approuver les conventions à cet effet.
- 20.10** Accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Vélo Québec Association dans le cadre du programme « Toutes à vélo » / Approuver la convention à cet effet / Imputation à la réserve de développement.
- 20.11** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 54 445 \$ à différents organismes pour soutenir l'accueil des enfants ayant une limitation fonctionnelle dans les camps de jour pour l'été 2024 / Approuver les conventions à cet effet.
- 20.12** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 36 000 \$ aux organismes suivants : Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (30 000 \$) et Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (6 000 \$), pour une durée de 3 ans, dans le cadre du soutien financier en culture / Approuver les conventions à cet effet.
- 20.13** Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville loue de Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) pour une période additionnelle de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, une partie du sous-sol, du rez-de-chaussée, du 1<sup>er</sup> étage et du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment sis au 10125, rue Parthenais, d'une superficie d'environ 2 111 mètres carrés, aux fins de centre communautaire, pour un loyer total de 131 338,92 \$ / Autoriser une dépense de 13 500 \$ pour les frais de maintenance et de 267,50 \$ pour le coût de consommation du chauffe-eau électrique, et ce, pour la période de juillet à décembre 2024.

## 30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé(e)s pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2024.
- 30.02** Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge l'implantation de voies de circulation réservées à l'usage exclusif des bicyclettes sur les rues Legendre Ouest, Meilleur, de la Paix, Jean-Massé ainsi que sur l'avenue du Parc et le boulevard Guoin Est.
- 30.03** Approuver la modification à la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités pour la réalisation du projet de sécurisation des transports actifs autour des écoles et des résidences pour aîné(e)s / Autoriser le directeur de la direction du développement du territoire à signer ladite convention modifiée
- 30.04** Approuver la modification à la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités pour la réalisation du projet « Rue partagée – Guoin Est » / Autoriser le directeur de la direction du développement du territoire à signer ladite convention modifiée.
- 30.05** Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux activités sportives et de loisirs nautiques / Autoriser la directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer ladite demande.
- 30.06** Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) pour la présentation du projet de micro-place Prieur-Est au ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) / Autoriser la secrétaire d'arrondissement à signer ladite demande et les documents y afférents.
- 30.07** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 600 \$ à différents organismes, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.08** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 10 800 \$ à différents organismes, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.09** Demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une contribution financière de 40 081 \$ provenant de Sport et loisir de l'île de Montréal, dans le cadre du programme « circonflexe » pour 2024.
- 30.10** Autoriser un virement budgétaire de 100 000 \$, en provenance de la réserve développement vers le budget de fonctionnement de la division des parcs, de l'horticulture et de la forêt urbaine, pour les travaux d'entretien et de réparation dans les parcs en 2024.
- 30.11** Autoriser un virement budgétaire de 164 000 \$, en provenance de la réserve développement vers le budget de fonctionnement de la division mobilité et déplacements, afin de permettre la mise en oeuvre de plusieurs mesures d'apaisement et de sécurisation des rues ainsi que des mesures de gestion du stationnement en bordure de rue en 2024.

## 40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance afin de déplacer une signalisation d'arrêt à l'intersection du boulevard Gouin Est et de la rue De Martigny vers l'est.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance permettant d'établir la vitesse à 20 km/h et identifiant comme rue partagée le boulevard Gouin Est, entre les rues des Prairies et De Martigny.
- 40.04** Retirer, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M, chapitre C-4.1, article 4, paragraphe 6), les places de stationnement tarifé situées dans les 5 premiers mètres des approches des intersections de l'arrondissement.
- 40.05** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M.,c.O-0.1) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 40.06** Adopter le Règlement délimitant une zone commerciale dans le secteur de la ville connu sous le nom de « Fleury Est », aux fins de constitution d'une société de développement commercial dans ce secteur.
- 40.07** Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2024 (RCA23 09005).
- 40.08** Adopter un Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin de retirer les usages autorisés « hôtel-appartement » et « gîte touristique » de la catégorie d'usages H.7, d'actualiser les définitions des établissements d'hébergement touristique, notamment celles d'« hôtel-appartement » et de « gîte touristique » et de retirer les usages de type établissements d'hébergement touristique, tel que l'usage hôtel, autorisés dans certaines catégories d'usages de la famille d'usages Commerce et Habitation.
- 40.09** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment portant le numéro 1024, avenue Berthe-Louard - Lot 2 497 893 du cadastre du Québec - Zone 1424.
- 40.10** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'installation d'une enseigne à message variable pour l'immeuble portant le numéro 115, boulevard Crémazie Ouest - Lot 1 487 684 du cadastre du Québec - Zone 1345.
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à modifier le projet particulier relatif à l'immeuble portant le numéro 333, rue de Port-Royal Ouest (CA22 09 0252) afin d'autoriser la surhauteur et les retraits de la construction hors-toit - Lot 1 488 643 du cadastre du Québec - Zone 1293 - Demande de permis 3003346887.
- 40.12** Avis de motion et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme du secteur District central.

## **51 – Nomination / Désignation**

- 51.01** Modifier la résolution CA23 09 0331 afin de désigner le conseiller Jérôme Normand à titre de maire suppléant de l'arrondissement pour la période du 6 au 28 juillet 2024.

## **60 – Information**

- 60.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 avril 2024.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance